Une économie majoritairement tertiaire

La structure économique de la Nouvelle-Calédonie est comparable à celle des pays développés. Le secteur tertiaire concentre en 2014 70% des actifs occupés, répartis pour 37% dans les services marchands (commerce, transport, services aux entreprises et particuliers) et 33% dans les services non marchands (administration, enseignement, santé). L'industrie regroupe 15% des emplois contre 12% en 2009. Le poids du secteur de la construction a diminué (11% contre 13%). Quant au secteur primaire (agriculture et pêche), il occupe moins de 4% des actifs en 2014. Néanmoins, cette activité demeure encore importante dans les provinces Nord et îles Loyauté où elle occupe respectivement 10% et près de 20% des actifs.

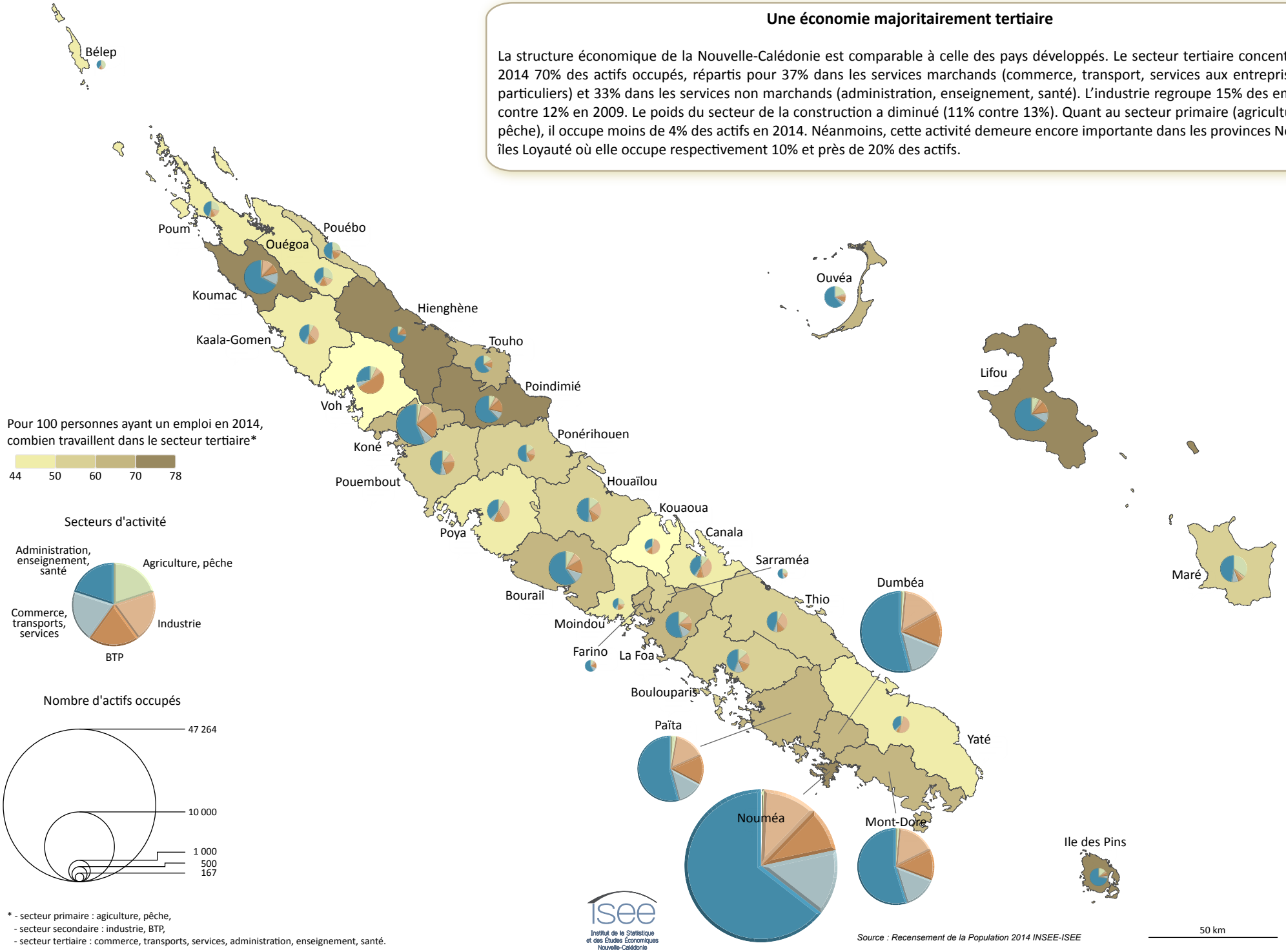

* - secteur primaire : agiculture, pêche,
- secteur secondaire : industrie, BTP,
- secteur tertiaire : commerce, transports, services, administration, enseignement, santé.

Source : Recensement de la Population 2014 INSEE-ISEE

Un tiers des habitants pratique une activité d'appoint
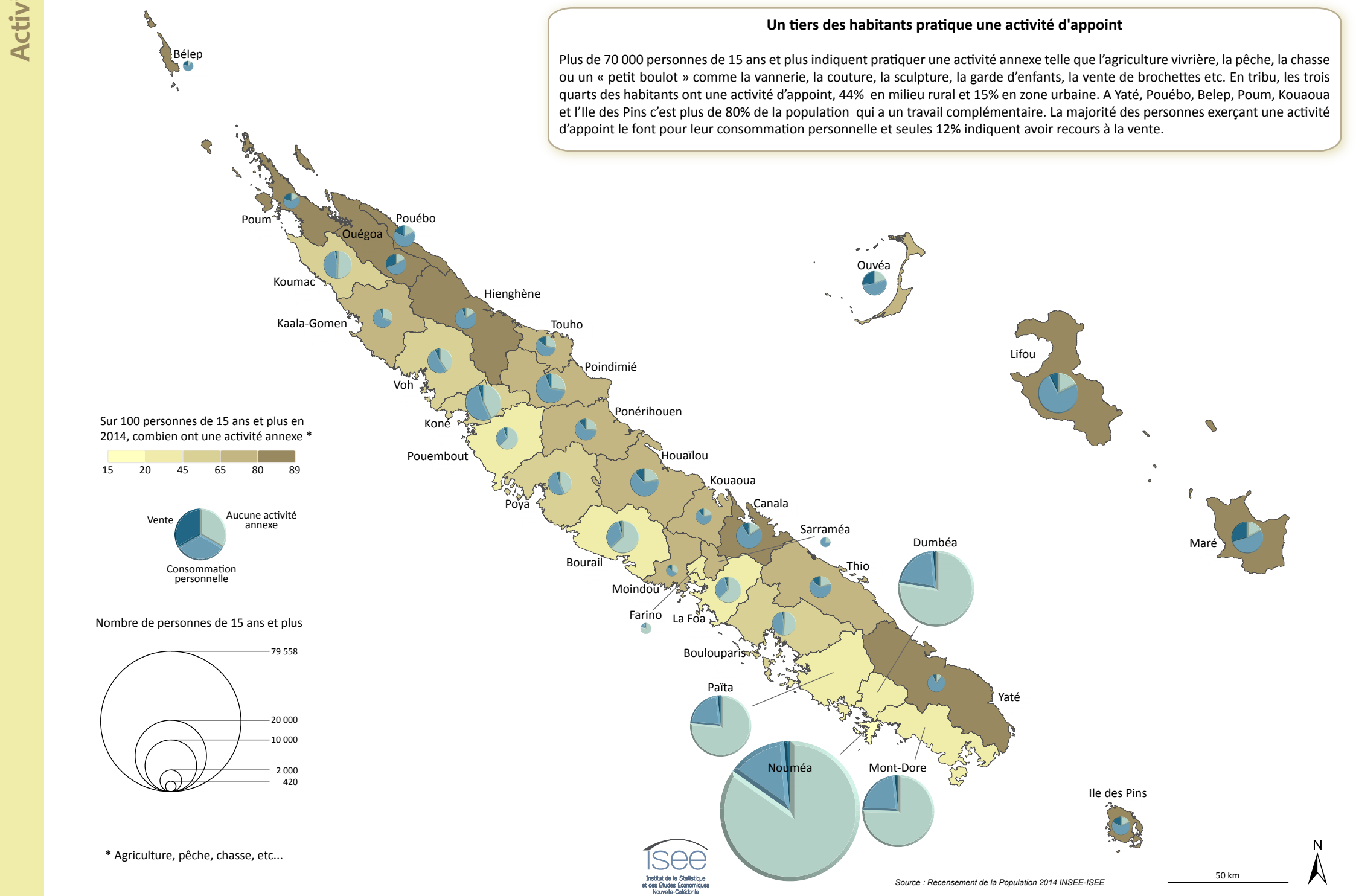
Plus de 70 000 personnes de 15 ans et plus indiquent pratiquer une activité annexe telle que l'agriculture vivrière, la pêche, la chasse ou un « petit boulot » comme la vannerie, la couture, la sculpture, la garde d'enfants, la vente de brochettes etc. En tribu, les trois quarts des habitants ont une activité d'appoint, 44% en milieu rural et 15% en zone urbaine. A Yaté, Pouébo, Belep, Poum, Kouaoua et l'Ile des Pins c'est plus de 80% de la population qui a un travail complémentaire. La majorité des personnes exerçant une activité d'appoint le font pour leur consommation personnelle et seules 12% indiquent avoir recours à la vente.